

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 18 OCTOBRE 2018

DELIBERATION N°2018.00416

DEVELOPPEMENT DURABLE - SUBVENTION 2018 A L'ASSOCIATION TATOU JUSTE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 12 octobre 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 50

Membres titulaires présents :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Marc CHASSAUBENE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Pouvoirs :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET

RECU EN PREFECTURE

Le 05 novembre 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20181018-D20180041610-DE

DATE D'AFFICHAGE :20181105

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Bernard BONNET,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE,
M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Rémy GUYOT,
M. Michel MAISONNETTE, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 18 OCTOBRE 2018

DEVELOPPEMENT DURABLE - SUBVENTION 2018 A L'ASSOCIATION TATOU JUSTE

L'association Tatou Juste, le Pied des Marches, 15 rue Robert à Saint-Etienne organise la 12^{ème} édition du salon « Tatou juste, le rendez-vous des solutions heureuses » les 24 et 25 novembre prochains au Parc des Expositions à Saint-Etienne (hall B), et sollicite le soutien financier de Saint-Etienne Métropole.

Lors de sa précédente édition en 2017, le salon a accueilli 205 exposants et plus de 9 000 visiteurs. Saint-Etienne Métropole a soutenu cette manifestation à hauteur de 3 000 €.

Le salon Tatou Juste s'organise autour de 13 pôles thématiques pour présenter des initiatives et projets qui valorisent les ressources et richesses locales dans chacun des domaines de la vie :

- Agriculture et alimentation,
- Bar et restauration,
- Cosmétique et bien être,
- Culture et médias,
- Habiter autrement,
- Economie solidaire,
- S'informer pour agir,
- Grandir autrement,
- Mode et artisanat,
- Mobilité active,
- Réemploi,
- Travailler autrement,
- La nature et nous.

Il est à souligner que Tatou Juste est identifié et reconnu comme un salon écologique dans le bassin de vie stéphanois :

- Pôle bar et restauration : les visiteurs y déjeuneront uniquement dans de la vaisselle compostable ou réutilisable.
- Espace poubelle : le tri sélectif est mis en place sur le salon, aussi bien à destination des visiteurs que des exposants.
- Le vélo à l'honneur : en partenariat avec l'association Ocivelo, les déplacements en modes doux sont encouragés pour venir à Tatou Juste. Des itinéraires à vélo sont disponibles sur le site de Tatou Juste, et des livraisons à vélo sont

proposées aux visiteurs pour repartir avec des achats effectués le temps du salon. Enfin, un parking vélo est installé à l'entrée du hall de l'évènement.

- Des choix de communication et de signalétique « durables » : depuis ses débuts, Tatou Juste capitalise sur du matériel réutilisable au maximum. Depuis deux ans, la signalétique du salon n'est plus imprimée, mais a été réalisée sur des bannières de tissus, peintes à la main.

Enfin, tous les documents de communication de Tatou Juste (affiches, programmes) sont imprimés avec de l'encre végétale sur papier recyclé ou certifié 100 % PEFC.

La communication de l'évènement est réalisée par :

- 5 000 flyers (A6 recto),
- 15 000 livrets-programmes (A5 32 pages),
- 600 affiches A2 et 600 affiches A3,
- 70 affiches sénior (Réseau d'affichage mis à disposition par la Ville de Saint-Etienne)
- Internet :
 - la page Facebook Tatou Juste,
 - le site tatoujuste.org,
 - relais sur la plateforme loire-solidaires.org,
 - relais sur les sites internet des exposants.

Le budget prévisionnel de l'édition 2018 est :

Charges			Produits		
Intitulé	Coût	%	Intitulé	Coût	%
Logistique et réception	31 710 €	25,0%	Prestations de service	52 300 €	41,2%
Prestations parc expo, décoration, scénographie, location matériel, matériel divers, repas bénévoles, inauguration, buffet exposants			Location stands, emplacement publicité dans programme, entrées payantes, tombola		
Communication	22 100 €	17,4%	Adhésions	11 000 €	7,9%
Graphisme, impressions, location emplacements publicitaires, conception vidéo, reportage photo, site internet					
Animations	4 750 €	3,7%	Donations	1 000 €	0,8%
Défilé de mode éthique, radios, intervenants, prestations artistiques, accès sourds et malentendants					
Fonctionnement	4 965 €	3,9%	Subventions	21 100 €	17,4%
Loyer, déplacements, courriers, assurance, frais bancaires, fournitures, réception divers			Ville de Saint-Etienne	3 000€	2,4%
			Animation	1 000€	
			Economie	2 000€	
			St Etienne Métropole	2 000€	2,4%
			Développement durable	2 000€	
Département Loire			4 100€	3,2%	
			Environnement	3 000€	
			Conseillers départementaux	1 100€	
Région Auvergne Rhône-Alpes			12 000€	9,4%	
			Economie de proximité	12 000€	
Coordination	21 252 €	16,7%	Autres ressources	120 €	0,1%
Salaire net chargée de mission, charges sociales et patronales			Intérêts livret A		
TOTAL	84 777 €	67,0%	TOTAL	85 520 €	67,0%
RESULTAT	743 €	1,0%			
Contributions volontaires en nature	42 240 €	33,0%	Contributions volontaires en nature	42 240 €	33,0%
Mise à disposition gratuite de biens et services, personnel bénévole			Prestations en nature (aide ville de St Etienne), bénévolat		
TOTAL GENERAL	127 760 €		TOTAL GENERAL	127 760 €	

L'association Tatou Juste a sollicité le soutien financier de Saint-Etienne Métropole pour l'année 2018.

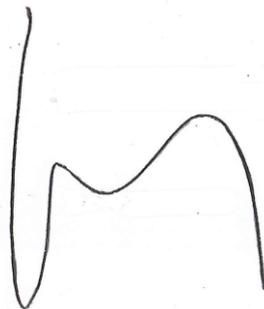
Il est proposé d'apporter un soutien financier de 2 000 euros à la manifestation pour l'année 2018 et d'organiser un stand commun Ville de Saint-Etienne/Saint-Etienne Métropole. La thématique abordée pour cette édition serait celle de la Biodiversité. Le stand accueillerait les différents outils récemment réalisés et exposés à la Semaine du Développement Durable 2018, à savoir exposition, quizbiodiv, mémobiodiv.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à verser une subvention de 2 000 € ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget Développement Durable de l'exercice 2018.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Premier Vice-Président,**

A handwritten signature in black ink, consisting of a tall vertical stroke on the left, a small loop, and a larger, rounded shape on the right.

Hervé REYNAUD